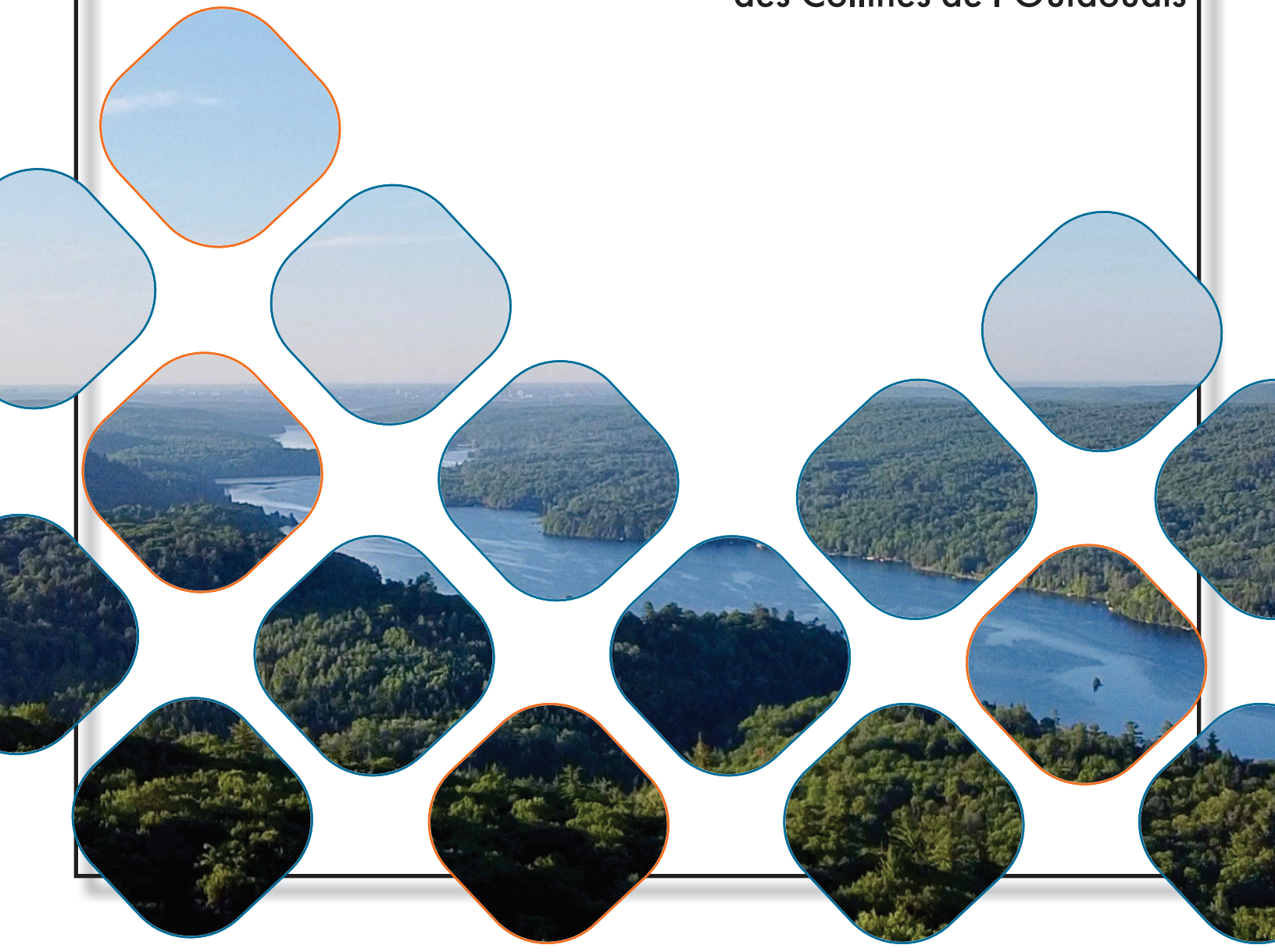




# CADRE DE RÉFÉRENCE

Table de développement social  
des Collines de l'Outaouais



## DÉFINITION DU DÉVELOPPEMENT SOCIAL

Un **ensemble de processus** qui appellent la **contribution conjointe de l'État** et de la **société civile** – comprenant notamment les citoyens, les organisations et le milieu privé- et qui visent l'amélioration des conditions de vie et le développement des plein potentiels des personnes et des communautés.

### OÙ UN ENSEMBLE DE PROCESSUS VEUT DIRE :

- Lutter contre les inégalités sociales et économiques;
- Adapter et harmoniser les politiques publiques;
- Soutenir les communautés;
- Favoriser la participation sociale

### ET DE LA SOCIÉTÉ CIVILE VEUT DIRE :

- Les citoyens
- Les initiatives d'économie sociale et les entreprises privées
- Les institutions et organismes du développement – secteurs économique, social, environnemental, culturel
- Les actions collectives, les mobilisations sociales
- et les pratiques de participation citoyenne

### QUI APPELLENT LA CONTRIBUTION CONJOINTE DE L'ÉTAT VEUT DIRE :

- Tous les paliers de gouvernement, dont les municipalités et les MRC;
- La redistribution de la richesse et l'instauration de normes favorisant la qualité de vie sur l'ensemble d'un territoire;
- Le respect et l'exercice des droits par un filet de protection sociale adéquat et le déploiement de structures politiques et légales;
- Les politiques, les programmes et les règlements qui orientent et soutiennent les décisions au palier local.

## V I S I O N

En 2026, la Table de développement social des Collines-de-l'Outaouais aura assuré la cohésion des forces vives des milieux, la réduction des disparités socioéconomiques sur son territoire et la création de milieux de vie dynamiques et solidaires.

## M I S S I O N

La Table de développement social des Collines-de-l'Outaouais rassemble et crée, de façon innovante et structurante, les conditions gagnantes pour répondre aux enjeux des collectivités locales en matière de développement social.

## V A L E U R S

- Respect et collaboration
- Coopération et partage
- Ouverture et transparence
- Reconnaissance des forces des milieux
- Solidarité et équité

## PRINCIPES TRANSVERSAUX :

- La participation citoyenne - développement du pouvoir d'agir (capacitation)
- Le développement durable
- La complémentarité des actions et la cohérence

## TERRITOIRE D'INTERVENTION :

Toutes les actions de la Table de développement social des Collines-de-l'Outaouais devront être réalisées sur le territoire de la MRC des Collines-de-l'Outaouais, soit dans les municipalités de : Pontiac, La Pêche, Chelsea, Cantley, L'Ange Gardien, Val-des-Monts, Notre Dame-de-la-Salette.

## **1. LES CONDITIONS DE VIE**

Un milieu de vie pour...répondre aux besoins spécifiques des individus, des groupes et des communautés.

Par exemple :

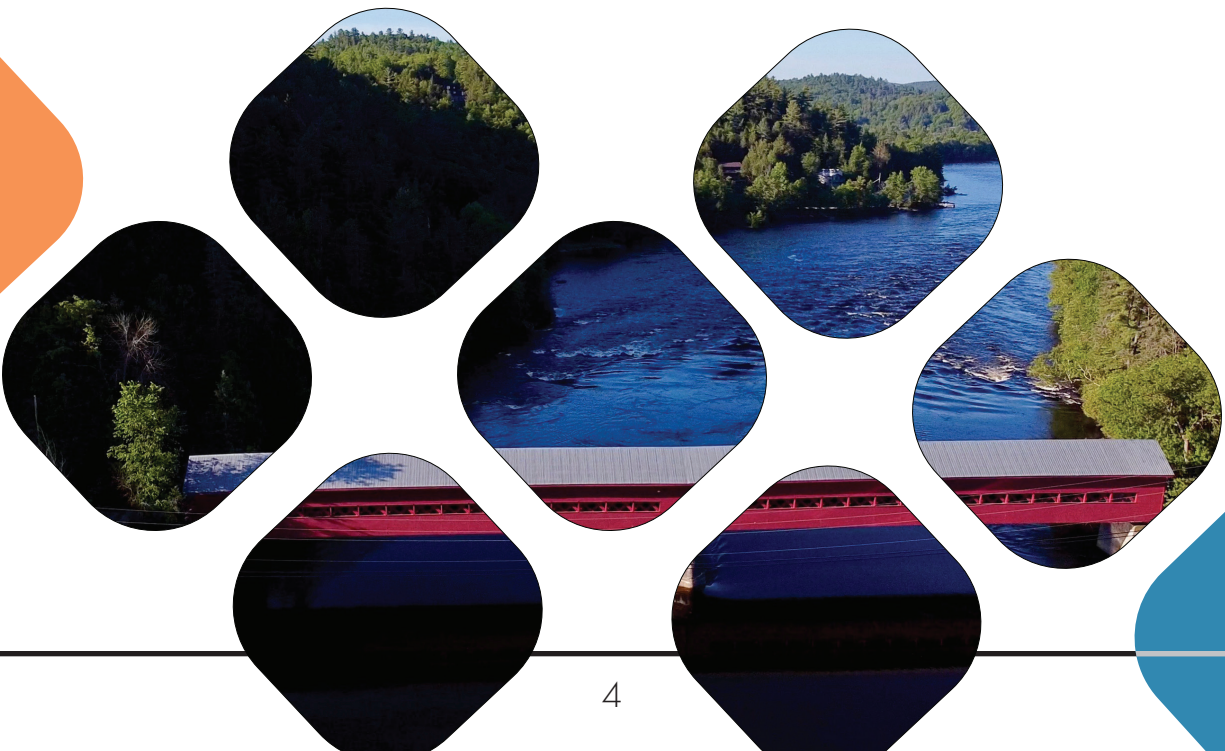
- Le transport, le logement, l'école, l'offre de formation, les emplois disponibles, la sécurité alimentaire, la vie communautaire, la culture, les loisirs, la sécurité, l'économie etc.

## **2. LE CAPITAL SOCIAL**

Des communautés qui...agissent efficacement entre elles. La qualité des rapports sociaux entre les acteurs d'une communauté constitue un des enjeux centraux du développement social.

Par exemple :

- La capacité de travailler ensemble, d'agir en système, la gouvernance partenariale;
- La capacité de mobiliser des ressources;
- La capacité d'établir des réseaux et des liens avec l'extérieur;
- La participation aux activités offertes par les organisations;
- Le degré d'ouverture aux personnes, aux idées ou aux comportements différents;
- La résilience ou le ressort psychologique de la communauté;
- La capacité de développer le sentiment d'appartenance, de reconnaissance et identitaire.



### **3. LES SERVICES DE PROXIMITÉS**

Ou l'accès aux services de proximité.

La notion de service désigne une activité ayant pour objet de fournir des biens matériels et immatériels et culturels. La proximité est à la fois une notion géographique et relationnelle.

De façon générale, la notion de proximité est définie à partir de trois critères:

- Géographique: l'offre se réalise sur le lieu même où se trouve le bénéficiaire;
- Psychologique: l'offreur rencontre et dialogue avec le bénéficiaire pendant la réalisation du service;
- Social: l'offre participe au tissage (ou au retissage) des liens sociaux de la communauté;

### **4. LES CAPACITÉS INDIVIDUELLES ET COLLECTIVES**

Empowerment... Appropriation du pouvoir d'agir sur ses conditions de vie.

Généralement, on définit trois types d'empowerment :

- Individuel: correspond au processus d'appropriation d'un pouvoir par une personne ou un groupe;
- Organisationnel: représente à la fois le processus d'appropriation d'un pouvoir par une organisation et la communauté :
- Communautaire : les capacités des communautés de choisir, de décider, d'agir et de contrôler leur environnement et de favoriser la prise en charge des enjeux la concernant.

## **1. PROMOUVOIR ET DÉFENDRE LES INTÉRÊTS DU DÉVELOPPEMENT SOCIAL**

- Joue un rôle aviseur auprès de la MRC et des diverses instances politiques
- Intervient auprès des décideurs sur les enjeux politiques et stratégiques
- Participe à l'élaboration de politiques et de cadres de financement
- Recommande, de façon concertée, des actions et des projets
- Représente les partenaires sociaux-communautaires
- Évalue ses actions et dresse des bilans

## **2. FAVORISER LE DÉVELOPPEMENT D' ACTIONS CONCERTÉES DE L' ENSEMBLE DES ACTEURS DU MILIEU**

- Inventorie, partage et développe l'expertise, les bonnes pratiques, les bilans et des outils de travail
- Accompagne les membres de la TDSCO dans la réalisation de leurs initiatives
- Offre des formations et services aux membres (assurances collectives, soutien technique etc.)
- Établit et soutient des réseaux de travail et des réseaux sociaux
- Met en place et participe à des communautés de pratiques

## **3. CONSOLIDER ET DIVERSIFIER LES RESSOURCES**

- Recherche et renforce le financement pour les membres de la TDSCO en développement social
- Met en commun des ressources humaines, financières et techniques
- Soutient la MRC qui agit en tant qu'interlocuteur principal du gouvernement en matière de développement social (ententes de financement)

## **4. CRÉER DES ESPACES DE COMMUNICATION ET DE DIALOGUE**

- Développe et déploie des stratégies de communications
- Coordonne et prépare des démarches de consultations en lien avec son plan d'action
- Convoque et anime des groupes de travail et des assemblées;





Toutes les photos sont une gracieuseté de JS Carrier